



**REPUBLIQUE FRANCAISE
COLLECTIVITE DE LA
MARTINIQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER**

Séance du mardi 23 juin 2026

NOMBRES DE MEMBRES				
En exercice	Présents		Votants	
33	30	32		
		Dont procurations		
		02		
VOTES				
Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstentions	N'ayant pas pris part au vote
32	32	00	00	00

Date de la convocation

17/06/2026

Date d'affichage

17/06/2026

Objet de la Délibération

**COHESION SOCIALE ET
ANIMATION DU TERRITOIRE**

5^{ème} édition des « Jeux Scolaires »
18 ou 25 septembre 2026

Président de Séance :

Daniel CHOMET

Secrétaire de Séance :

Doris MAJESTE

L'an deux mille vingt-six et le 23 juin, à 17h29, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Daniel CHOMET, le Maire.**

Etaient présents : MM./Mmes Daniel CHOMET, Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Joëlle TAILAME, Georges HARPON, Laura BEDOUIN, Stanley SYMPHOR, Jill OCTAVIA, Manuel Maxime GHUNAIM, Sandra PALIX, Jean-Yves CHALBOT, Patrick ULTET, Jocelyn CACHACOU, Guylène JUNKERE, Dominique JOSEPH-MONROSE, Karine BAUDIN, Nathalie CHAUVET, Odile Valérie SAINT-LOUIS-AUGUSTIN, Eddy ARNOLIN, Claudia NELLER, Sandrine DESIRE (à partir de 18h32), Youly AGASTA, Doris MAJESTE, Rodrigue Mickaël GRELET, Pierre MIDELTON, Marie GARON NEE GIRAUD, Yolène LARGEN-MARINE, Flore Eva FRANCILLETTE EPSE FLERIAG, Didier MARMOT (à partir de 17h39), Emmanuelle TIBURCE EPSE RUBIN, Noham BODARD (à partir de 17h34).

Absents excusés : MM. Olivier PIERRE-FRANCOIS, Alec BEROARD, Maurice JOSEPH-MONROSE.

Procurations : MM. Olivier PIERRE-FRANCOIS, Alec BEROARD ont respectivement donné procuration à Franck SAINTE-ROSE-ROSEMOND, Karine BAUDIN.

**5^{ème} ÉDITION DES « JEUX SCOLAIRES »
18 OU 25 SEPTEMBRE 2026**

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Jeunesse, sport et vie associative », en date du 21 mai 2026 ;
- **Vu** l'avis favorable de la Commission « Finances et optimisation des ressources », en date du 10 juin 2026 ;
- **Vu** le rapport de présentation transmis aux Conseillers municipaux ;
- **Considérant** l'organisation de la 5^{ème} édition des « Jeux Scolaires », le 18 ou le 25 septembre 2026, de 8h00 à 11h30, sur différents sites de la ville ;

– **Considérant** ce qui suit :

L'axe scolaire est un des axes prioritaires de la Politique Sportive de la ville et dans ce cadre, la Direction des Sports et du Nautisme coordonne la mise en œuvre d'activités sportives dans les écoles, de septembre à juin.

L'évènement annuel « **Les Jeux Scolaires** » a pour ambition de renforcer l'animation sportive dans le milieu scolaire par la mise en place d'une offre d'activités variées et adaptées à tous les cycles d'apprentissage.

Ces Jeux Scolaires marquent le démarrage de l'Education Physique Sportive (EPS) scolaire et s'inscrivent dans le cadre de la déclinaison du Label « **Ville Active et Sportive** » pour le développement d'une pratique physique et sportive pour tous.

Cette 5^{ème} édition 2026 se déroule sur la matinée du 18 ou du 25 septembre 2026.

Il s'agit d'une **matinée** d'épreuves sportives ludiques autour de jeux d'adresse, athlétiques, de défis, de relais, de course, de coordination et de motricité.

Les élèves sont regroupés par niveau sur différents sites de la Ville.

Ils pratiquent 1 à 3 activités durant la matinée :

- Maternelles (411 élèves) : **Country Club** – motricité, Fête de l'eau, Jeux de raquette
- CP (181 élèves) : **Cour des écoles de l'Anse madame** – Vélo, Jeux de ballons, relais/motricité (Koh Lanta)
- CE1 (190 élèves) : **Site de la piscine municipale** – Fête de l'eau
- CE2 (164 élèves) : **Country Club** – relais/motricité (Koh Lanta), Jeux de raquette
- CM1 (179 élèves), CM2 (207 élèves) et 6^{ème} (215 élèves : 2 collèges) : **Terrains annexes Osenat – Circuit des écoles (Case Navire)** – Défi course

L'opération accueille près de 1847 élèves de la petite section de maternelle à la 6^{ème} de 8h45 à 11h10. À noter un encadrement de près de 300 accompagnateurs (enseignants, personnel municipal, parents...).

PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES « JEUX SCOLAIRES » :

- ✓ 08h00 : départ des écoles
- ✓ 08h15 : accueil des élèves sur site
- ✓ 08h45-11h10 : déroulement des activités
- ✓ 11h30 : retour écoles

Présence et lancement des Jeux sur chaque site par un élu de la commission Jeunesse, Sport et Vie Associative à **8h45**

- Country Club
- Cour des écoles de l'Anse Madame
- Piscine municipale
- Terrains annexes Osenat et circuit Case Navire

Planification de la matinée

- **08h45** : Terrains annexes Osenat : Allocution du Maire – Mot de l’inspectrice. Sur les autres site les élus prononcent le mot d’ouverture.
- **08h55** : Fitness ou Zumba d’échauffement pour les CM1, CM2 et 6^{ème} (collèges)
- **09h00** : Démarrage des Jeux sur tous les sites
- **09h15** : Départ du DEFI sur le circuit Case Navire
- Nb : Entre **09h20 et 11h00** : Visite et coordination de tous les sites
- **10h** : Fin du DEFI de 45 mn – Tour de récupération (marche) : ramassage des bouteilles (Défi environnement)
- **10h10-10h15** : Regroupement des CM et Collégiens sur les terrains Osenat pour une sensibilisation au harcèlement scolaire (Police municipale) et une animation Fitness ou Zumba de fin
- **10h30-11h10** : Fin des jeux sur tous les sites et départ des bus vers les établissements scolaires.

Moyens humains

- Éducateurs sportifs et le personnel de la Ville
- Équipes pédagogiques des écoles et parents accompagnateurs
- Intervenants extérieurs
- Personnel d’animation de la Caisse des écoles

Moyens logistiques

- Service Animation : 2 Sonos – 16 chapiteaux – Barrières Vauban – tables – chaises
- DSN / Inspection Académique / associations / Police : matériel pédagogique Secouristes
- / Services compétents de la Ville /Police / Pôle CSAT

Communication de la Ville : Médias – sites de la Ville – Flyers – affichage...

Partenaires externes :

- Country Club
- Associations de la Ville
- Sponsors
- Éducation Nationale

BUDGET PRÉVISIONNEL
« JEUX SCOLAIRES » 2026

BUDGET PRÉVISIONNEL			
DÉPENSES (€)		RECETTES (€)	
-Personnel et logistique Ville	10 480	Charges du personnel ville	10 480
-26 Intervenants Extérieurs	2 630		
-Transport sur sites	6 859		
-Ravitaillement : Eau	2 000	Dépenses : intervenants, ravitaillement, transport, sono, communication et chronométrage	14 189
-Ravitaillement : Bananes	600		
-Sono	600		
-Communication	300		
-Chronométrage	1 200		
TOTAL	24 669	TOTAL	24 669

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE

ARTICLE 1^{er} :

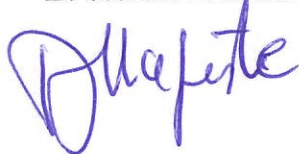
- La mise en place de la 5^{ème} édition des « Jeux Scolaires », le samedi 5 septembre 2026 ;

•
ARTICLE 2 :

- La prise en compte du coût des différents postes de dépense dans le budget municipal, soit la somme de quatorze mille cent quatre-vingt-neuf euros (14 189 €).
-

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 06 JUL 2026

Le Secrétaire de séance



Doris MAJESTE



Le Maire,



Daniel CHOMET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication, soit par recours gracieux auprès de la commune de Schœlcher, à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Schœlcher, Mairie de Schœlcher, 3 rue Fessenheim, 97233 Schœlcher – Martinique ; ou par la voie contentieuse, par écrit, contenant l'exposé des faits et les arguments juridiques précis, devant le tribunal administratif de la Martinique, par courrier postal au 12 rue du Citronnier - Plateau Fofu - CS 17103 - 97271 Schœlcher Cedex ou par voie électronique via le site internet sécurisé : <https://citoyens.telerecours.fr>.